

Les bons gestes pour le tri des flaconnages

Version septembre 2018



Qu'est-ce que les flaconnages?

Sont considérés comme flaconnages (corps creux), toute bouteille ou tout tube en plastiques avec bouchon et sans étiquette de toxicité. Flacons alimentaires (bouteille de lait, d'huile, de miel, flacon de mayonnaise, de sauce tomate), flacon de produit d'hygiène (lessive, gel douche,...) et flacon de produit d'entretien ménager (détergent pour sols, vitres, WC,...) sans étiquette de toxicité.

Quels sont les bons gestes?

EVITEZ! La meilleure façon de traiter ces flaconnages est de ne pas en produire! Réfléchissez avant d'acheter! Vous pouvez acheter des recharges, utiliser des savonnettes ou acheter en vrac.

Pensez à ramener vos flaconnages dans les commerces! La plupart des commerces reprennent "gratuitement" les flaconnages. C'est le moyen le plus économique pour la Commune et pour vous.



Les bouteilles à boisson en PET doivent impérativement être collectées séparément!

La filière du PET est très efficace. 81% du PET à boisson produit en Suisse est recyclé et permet de produire de nouvelles bouteilles. Cela réduit les impacts sur l'environnement.



Règles de tri des flaconnages

1) Uniquement des flacons avec bouchon. Les autres objets/emballages plastiques (barquettes, films,...) ne sont pas de la même famille et contiennent d'autres additifs. Ils sont chimiquement différents et doivent être revalorisés thermiquement.

2) Uniquement des flacons en plastique sans étiquette de toxicité: Pour des raisons de sécurité, les flacons ayant contenu des produits toxiques doivent toujours être éliminés avec les déchets spéciaux en déchetterie. Ces produits toxiques rendent le recyclage impossible et les mélanges peuvent provoquer des réactions chimiques ou polluer les eaux.



3) Les flacons doivent être vides, mais pas besoin de les nettoyer!

4) Uniquement les flacons écrasés pour limiter le volume et donc les coûts de transport.

Le saviez-vous?

En usine de valorisation thermique des déchets (UVTD), **1 tonne de plastique équivaut à 800 litres de mazout.** Ils produisent du chauffage et de l'électricité pour de nombreux ménages lausannois.

En Suisse, une seule usine recycle ces déchets et fabrique des granulés plastique.

L'utilisation du plastique recyclé est encore très limitée. En 2018, il sert principalement à la fabrication de tuyaux, de film plastique et de mobilier urbain.